

Dépôts bancaires pour la campagne



Comme ces dernières années, nous proposons une alternative gratuite aux collaborateurs qui rencontrent des difficultés auprès des agences bancaires lors de la remise des fonds, les frais de dépôt d'argent étant variables d'une banque à l'autre.

Les montants récoltés lors de la vente des marqueurs (et de toute autre action de récolte se rapportant à Action Damien) peuvent être versés dans toute agence CBC, KBC ou KBC BRUSSELS, pour autant que nous recevions au plus vite, une copie de votre carte d'identité (recto-verso) et une attestation de résidence. Ce peut être une copie papier ou au format électronique, qui peut être envoyée par courrier ou par mail. Si vous êtes déjà client CBC, KBC Brussels ou KBC, cette copie n'est pas nécessaire, puisque vous êtes déjà dans leur base de données.

Si vous le désirez, vous recevrez un ou plusieurs sacs pour la remise des pièces. Le compte Action Damien à créditer est le BE44 7320 1613 0545.

Les fonds sont à remettre au guichet de toute banque KBC, KBC Brussels ou CBC ; **n'oubliez pas de faire mention de la communication structurée mentionnée sur le bulletin de versement que vous recevrez, ainsi que de votre nom en référence du dépôt.** Vous recevrez un accusé de dépôt des fonds, avec mention d'un montant sous réserve.

Enfin, nous vous invitons à nous envoyer un e-mail lorsque vous avez fait un dépôt (peter.swaelen@damiaanactie.be). Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez nous joindre au secrétariat, au 02 422 59 30.

